

RW/931/2021/3250/4981/10

Lot 10

Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis naturels sont à préserver. Les arbres d'avenir marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Débitage du houppier sur place. N2000 : En peuplement feuillu, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Les bois marchands, marqués sur deux faces d'une flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la grille ne font pas partie de la vente.

Nombre d'arbres total	15	--
Volume grumes	4,122	m ³
Volume houppiers	1,000	m ³
Volume total	5,122	m ³
Cube moyen	275	dm ³
Circonférence moyenne	64,333	cm
Surface de coupe	29,326	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	RONDE FANGE - cpe 8	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mardi 17 août 2021 à 19:00 Centre sportif houffalizi	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Hêtre		Chêne	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	2		-	
35	3		-	
		0,109		
45	1		-	
55	2		-	
		0,272		
65	1		-	
		0,182		
75	2		-	
85	2		-	
95	1		-	
		1,705		
175	-		1	
				1,854
Total grumes	14	2,268	1	1,854
Houppiers/Taillis	-		-	1,000